



Remboursement achat supermarché

Par **manoutte**, le **30/11/2010** à **20:46**

Bonjour, lundi matin je suis allée faire des achats dans un petit supermarché. J'ai pris divers articles au prix peu exéssif comme des bouteilles de soda, quelques gateaux apéritifs .Lors de mon passage en caisse, j'ai pus constater que le coût de l'achat était de 96 euros et quelques centimes. Ma surprise fut assez grande mais étant pressée de partir je n'ai pas vérifier le ticket de caisse. Ce n'est que ce soir que je m'apperçois que le ticket indique qu'un pack de biere que j'ai acheté est passé 6 fois d'affilé sur mon ticket de caisse . En tout 7 pack de biere on été passé j'ai donc payé 60 euros en plus. Puis je me faire rembourser???sachant que j'ai le ticket de caisse avec moi.

Par **mimi493**, le **30/11/2010** à **20:48**

Non. Vous avez payé 156 euros et ça ne vous a pas inquiété de suite ? Personne n'y croira (et je n'y crois pas non plus pour une somme aussi énorme) et donc sauf preuve du contraire, vous avez acheté les 6 packs de bière. PS : 96 euros pour quelques bouteilles de soda et des gateaux apéritifs, vous voulez faire croire ça à qui ? :)

Par **manoutte**, le **30/11/2010** à **20:53**

Bonsoir, excusez moi!! Mais je vous permet pas de me traiter de menteuse!! Je vous parle d'un problème réel je n'ai pas mon temps à perdre à 0H28 (à l'ile de la Réunion) pour vous dire tout ça Monsieur ou Madame!! J'ai pas regardé mon ticket de caisse je n'ai pas l'habitude je fais pas souvent de courses je viens d'avoir mon autonomie!!! Et à la Réunion les produits

sont plus couteux que sur la métropole!!:)

Par **mimi493**, le **30/11/2010 à 21:16**

Et c'est pourtant ce qui arrivera si vous prétendez ne pas avoir vu une différence de 60 euros sur une dépense de 96 euros. Vous n'avez strictement aucune chance de faire reconnaître l'erreur.rnrnPS : je ne vous traitais pas de menteuse, j'ironisais sur le fait de dire que vous aviez payé 96 euros pour quelques sodas et biscuits apéritifs. Vous avez sans doute oublié de parler de l'alcool qui allait avec :)

Par **manoutte**, le **30/11/2010 à 21:20**

LOOOOOOOOOO! j'ai pris 3 bouteilles de vin à 4 ou 5 euros!! et les pack de bières régionales se vendent par 18.rnExcusez moi je suis un peu sur la défensive quand on parle d'argent! Je sais bien que j'ai peu de chance mais bon l'espoir fait vivre... les imbéciles!

Par **Marion2**, le **30/11/2010 à 21:27**

mimi,rnrnIci, tout le monde commence à vous connaître, mais il y a quand même certaines réflexions à éviter, ou à dire d'une autre façon.rnrnMerci

Par **Clara**, le **30/11/2010 à 22:00**

Bonsoir, retournez au magasin demain, peut être se rappellera-t-elle de vous, c'est pas commun non plus de prendre 7 packs de 18 canettes ! Et si c'est un petit magasin, ça ne leur prendra pas longtemps de faire un inventaire de ces packs et de se rendre compte qu'ils ont en rayon 6 packs de trop.rnrnEt vous n'avez pas à vous justifier de vos achats sur ce site malgré les réflexions gratuites !

Par **manoutte**, le **30/11/2010 à 22:11**

Merci beaucoup, je vais y aller demain sans faute je vous tiendrais au courant de la situation!!
Merci beaucoup

Par **Tisuisse**, le **30/11/2010 à 22:36**

Petit rappel de prudence quand même : toujours vérifier son ticket de caisse avant de sortir du

magasin car après être sorti, c'est plus difficile de faire valoir son bon droit.

Par **manoutte**, le **01/12/2010** à **06:41**

Bonjour, bonjour!!! hé bien ça c'est arrangé la caissière m'a reconnu et j'ai eu un avoir!! merci à tous!

Par **Clara**, le **01/12/2010** à **23:20**

Bonsoir, contente pour vous, mais vous auriez pu exiger un remboursement car c'est une erreur de sa part. Vous aurez toujours l'occasion de refaire des courses dans ce magasin et de vous rembourser.rnrnD'un autre côté, 7 packs de 18 bouteilles, ça ne passe pas inaperçu ! Et en general, sur un ticket de caisse, si vous prenez 7 articles, on en passe un seul au scanner et on multiplie par 7. Donc le fait que vous en ayez 7 à la suite, prouvait d'un problème de caisse.rnrnBonne continuation